DE QUEBEC

ACTE D'INCORPORATION

REGLEMENTS DU BUREAU DE DIRECTION

DU

CATALOGUE

INSTITUT CANADIEN

DE QUEBEC

ACTE D'INCORPORATION

REGLEMENTS DU BUREAU DE DIRECTION

ET

CATALOGUE

QUÉBEC
P. G. DELISLE, IMPRIMEUR, 1, RUE PORT DAUPHIN
1870

INSTITUT CANADIEN

DE QUÉBEC.

ACTE D'INCORPORATION.

ATTENDU qu'il s'est dernièrement formé dans la cité de Québec, en cette province, une association sous le nom de *L'Institut Canadien de Québec*, dans le but de former une bibliothèque, une chambre de lecture, un musée, d'organiser un mode d'instruction publique au moyen de diverses séries de lectures sur des sujets propres à répandre parmi les sujets de Sa Majesté de la dite cité de Québec et de ses alentours, le gout de l'instruction, des arts, des sciences, et d'étendre les connaissances utiles et pratiques pour l'avantage général de la société, et principalement pour l'utilité des membres de la dite association et de ceux qui en feront partie à l'avenir ; et attendu que Marc-Aurèle Plamondon, écuyer, président, et Messieurs F. Braün, N. Casault, E. R. Fréchette, C. P. Peltier, P. Garneau, G. H. Simard, L. A. Huot, J. B. Fréchette, O. Crémazie, A. Montminy, N. Aubin, Louis Bilodeau, T. T. Gauvin, Louis Fiset, fils, Louis Bourgeois, J. P. Rhéaume, Jean Langlois, James Lemoine, Joseph Hamel, L. H. C. Blois, V. Tessier, J. O. Vallières, J. M. Hudon, E. Chinic, A. Côté, J. B. A. Chartier, Ab. Hamel, G. Vanfelson, F. Evanturelle, J. C. Taché, G. Borne, Joseph Hamel, F. Hamel, H. Chouinard, U. J. Tessier, P. V. Bouchard, et Olivier Giroux, officiers de la dite association maintenant

en exercice, pour et au nom de la dite association, ont, par leur pétition à la législature, représenté que la dite association a déjà acquis un nombre considérable de livres, commencé la formation d'un musée et la collection d'autre objets nécessaires et propres à atteindre le but que se propose la dite association, et que déjà plusieurs *lectures* sur diverses matières utiles ont été données au public par leur entremise : et, attendu qu'ils ont en outre représenté, qu'afin d'obtenir les avantages résultant de cette association, il est nécessaire que la dite association soit incorporée ; et attendu qu'il convient d'accéder à la demande des pétitionnaires, sujette néanmoins aux dispositions ci-après établies : qu'il soit en conséquence statué par la Très-Excellente Majesté de la Reine, par et de l'avis et consentement du conseil législatif et de l'assemblée législative de la province du Canada, constitués et assemblés en vertu et sous l'autorité d'un acte passé dans le parlement du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et intitulé : *Acte pour réunir les provinces du Haut et du Bas-Canada, et pour le gouvernement du Canada ;* et il est par ces présentes statué par la dite autorité, que les dits officiers et toutes autres et telles personnes qui sont maintenant, ou deviendront ci-après membres de la dite association et leurs successeurs à toujours, seront et formeront un corps politique et incorporé sous le nom de *L'Institut Canadien de Québec*, et sous le dit nom auront succession perpétuelle, avec un sceau commun, s'ils jugent à propos d'en avoir un, lequel sceau ils pourront changer, altérer chaque fois qu'ils le jugeront convenable, et sous le même nom de tems à autre et en tout tems pourront avoir, acquérir, posséder de quelque manière que ce soit, pour eux et leurs successeurs pour les fins et usage de la dite corporation, des biens meubles et effets, et des propriétés immobilières ou réelles, pourvu que les dites propriétés immobilières n'excèdent pas la valeur de vingt mille livres courant, de

cette province, et jouiront de tous les droits civils accordés par les lois de cette province à tous corps politiques ou incorporés.

II. Et qu'il soit statué, que dans toutes les procédures judiciaires intentées contre la dite corporation, la signification de telles procédures faite au domicile du secrétaire-archiviste de la dite corporation, sera une signification suffisante pour toutes les fins de droit.

III. Et qu'il soit statué, que les officiers de la dite corporation seront : un président honoraire, un président actif, deux vice-présidents, un trésorier, un sous-trésorier, un secrétaire-archiviste, deux assistants-secrétaire-archivistes, un secrétaire corresponnant, deux assistants-secrétaires correspondants, un bibliothécaire, un directeur du musée, un bureau de direction composé du président actif, des deux vice-présidents, du trésorier, du secrétaire-archiviste, du secrétaire-correspondant, du bibliothécaire, du directeur du musée, et de seize autres membres de la dite corporation, lesquels dits officiers et bureau de direction seront choisis et élus par ballot à la majorité des votes des membres présents dans l'assemblée générale qui se tiendra le premier lundi du mois de février de chaque année, et avis suffisant du jour, du lieu et de l'heure de la dite assemblée sera donné huit jours avant celui de la dite assemblée, par le secrétaire-archiviste : pourvu toujours, que si la dite élection n'a pas lieu au jour ci-dessus fixé, le président actif, ou à son défaut, un des vice-présidents de l'association pour le temps d'alors, convoquera pour tout autre jour subséquent telle assemblée générale en la manière susdite : pourvu aussi, que la première assemblée pour l'élection des officiers et du bureau de direction, aura lieu dans les trois mois qui suivront immédiatement la passation du présent acte.

IV. Et qu'ils soit statué, que le *bureau de direction* aura l'administration des biens et effets de la dite

corporation, et qu'il aura le pouvoir de faire tous *règlements nécessaires* pour le bon gouvernement d'icelle, lesquels devront être approuvés dans une assemblée générale des membres de la dite société, et après telle approbation, les dits règlements ne pourront être changés, altérés, modifiés ou rappelés qu'après avoir donné avis de tel changement, altération, modification ou appel, un mois au moins avant le jour auquel on se proposera de faire tel changement, altération, modification, et à moins que tel changement ou rappel n'ait été approuvé par les deux tiers des membres présents; pourvu toujours que les dits règlements ne seront en aucune manière contraires aux lois de cette province ou aux dispositions du présent acte.

V. Et qu'il soit statué, que toutes les fois que la majorité du bureau de direction aura décidé qu'il est nécessaire de convoquer une assemblée générale des membres de l'association pour une fin spéciale autre que celle de l'élection des officiers, telle assemblée pourra être valablement convoquée par le président, ou à son défaut par un des vice-présidents, par avis public dans les papiers-nouvelles de la dite cité de Québec, contenant le lieu, le jour, l'heure et le but de telle assemblée, sous la signature du secrétaire-archiviste.

VI. Et qu'il soit statué, qu'aucun des membres de la dite corporation ne sera personnellement responsable des dettes de la dite corporation.

VII. Et qu'il soit statué, que le présent acte sera considéré comme acte public, et comme tel, il en sera pris connaissance dans toute cour de justice, par tous juges, juges de paix et tous autres qu'il appartiendra sans qu'il soit spécialement plaidé.

CONSTITUTION ET REGLEMENTS

DE

L'INSTITUT CANADIEN

DE QUÉBEC.

ARTICLE PREMIER.

L'Association prend nom "L'INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC."

ARTICLE SECOND.

Le but de l'Institut Canadien de Québec est 1° D'entretenir une salle de lecture qui devra contenir les meilleures publications politiques, littéraires et scientifiques de la Province et de l'étranger.

2° De former une bibliothèque, d'en procurer l'usage à ses membres, et de recueillir tous les documents qui ont rapport à l'histoire du pays, ainsi que tous objets d'histoire naturelle qu'il lui sera possible de se procurer.

3° D'offrir à ses membres l'avantage d'une discussion hebdomadaire, et au public une suite de lectures.

4° D'opérer la réunion des jeunes Canadiens, de les porter à l'amour et à la culture de la science et de l'histoire, et de les préparer aux luttes plus sérieuses de l'âge mûr.

5 ° De promouvoir par toutes les voies honorables et légitimes, les intérêts du pays en général et de cette ville en particulier.

6 ° Enfin, de pratiquer ce que la confraternité et l'honneur national prescrivent aux enfants d'une même patrie.

ARTICLE TROISIÈME.

L'Institut Canadien de Québec se compose d'un nombre indéterminé de membres divisés en classes, comme suit, savoir :

1 ° Sera *membre actif fondateur* tout habitant de cette Province qui, pendant les six mois à dater du dix-septième jour de Janvier mil-huit-cent-quarante-huit, s'engagera à souscrire aux règlements adoptés et aura payé la souscription voulue.

2 ° Sera *membre actif non fondateur*, toute personne possédant la qualification sus-mentionnée qui, après les six mois à dater du dix-septème jour de Janvier susdit, sera présentée par deux membres, au bureau de Direction ci-après établi, pourvu que toute telle personne réunisse les suffrages de la majorité des membres du Bureau de Direction présents à la séance où telle élection se fera ; la dite élection devant être faite par ballottage.

3 ° Sera *membre titulaire*, toute personne possédant la qualification requise comme ci-dessus, qui ne voulant pas prendre une part active aux procedés de l'Institut désirerait néanmoins en faire partie.

4 ° Sera *membre correspondant* toute personne qui, ne résidant pas dans les limites de la Cité de Québec, s'obligera et promettra de favoriser l'Institut de quelque communication utile ou intéressante. L'élection des membres correspondants se fera de la même manière que celle des membres actifs ; ils n'auront pas droit de vote.

5 ° Sera *membre honoraire* toute personne d'origine quelconque, ne résidant pas dans les limites de la cité

de Québec, qui sera présentée par deux membres au bureau de direction. Cette élection devra se faire d'après les règles qui régissent l'élection des membres Actifs, et devra en outre être confirmée par une assemblée générale.

Telle admission de membres honoraires aura pour considération unique des services rendus à la littérature, aux arts, aux sciences et à l'industrie indigène, ou la culture par un de ces membres de ces branches ou seulement de quelqu'une d'elles par le candidat proposé.

ARTICLE QUATRIÈME.

Les membres actifs tant Fondateurs que non Fondateurs auront seuls voix délibérative et droit de vote, et seront seuls éligibles aux charges de l'Institut.

ARTICLE CINQUIÈME.

Les membres Actifs et Titulaires, seulement paieront une souscription annuelle d'un louis courant d'avance et par semestre, ou telle somme qui sera jugé convenable par le bureau de direction.

ARTICLE SIXIÈME.

La société en assemblée générale pourra, moyennant une majorité des trois quarts des voix présentes prises par ballottage, rayer des registres et rejeter de son sein tout membre qui compromettrait l'honneur ou l'intérêt de la société, ou qui refuserait de se soumettre aux règles adoptées, pourvu toujours, qu'avis préalable de tel procédé ait été donné regulièrement à une assemblée précédente, de même qu'au membre incriminé auquel il sera aussi donné occasion de se justifier. Un membre une fois rejeté ne pourra rentrer dans la société qu'à la même majorité des trois quarts des membres présents lorsqu'il briguera l'honneur d'une ré-admission.

ARTICLE SEPTIÈME.

Les officiers de l'Institut sont :

Un Président Honoraire, ou Patron.
Un Président actif.
Deux Vice-Présidents.
Un Trésorier.
Un Sous-Trésorier.
Un Secrétaire-Archiviste.
Deux Assistants, "
Un Secrétaire Correspondant.
Deux Assistants, "
Un Bibliothécaire.
Un Curateur du Musée.

Un Bureau de Direction formé de seize membres.

ARTICLE HUITIÈME.

Le Bureau de Direction aura tous les pouvoirs nécessaires pour la gestion, l'administration et le bon gouvernement de l'Institut, pour faire tous les règlements qu'il croira convenable pour parvenir à ce but; tels réglements seront soumis à l'approbation de la société, et une fois approuvés ne pourront être changés qu'en suivant les formalités et les conditions requises par l'acte d'incorporation.



RÈGLEMENTS

DU

BUREAU DE DIRECTION.

Chapitre Premier.

Règlements du Bureau de Direction.

ARTICLE I.—Le président honoraire présidera à toute assemblée de l'Institut, à l'exception des Séances de Discussion et du Bureau de Direction.

ARTICLE II.—Le président actif présidera aux Séances de discussion, à toutes les assemblées du Bureau de Direction, et à la première assemblée de chaque comité permanent, pour le choix des officiers ; à défaut du président honoraire, il présidera aussi à toute autre assemblée de l'Institut, maintiendra l'ordre aux dites assemblées, et veillera à l'exécution fidèle des règlements, statuts et procédés de l'association. Il pourra, quand il en sera requis par cinq membres du Bureau de Direction, convoquer une assemblée de ce Bureau. Il ne pourra voter que dans le cas de division égale.

ARTICLE III.—Le premier vice-président remplacera le président en son absence, et le second vice président les remplacera tous deux au besoin ; ils auront en ce cas seulement les droits et priviléges du Président et les mêmes devoirs à remplir.

En l'absence des présidents honoraire et actif et des Vice-Présidents, l'assemblée nommera un président pro-tempore, et personne ne pourra présider à aucune des assemblées de l'Institut ou du Bureau de Direction, à l'exception des séances de discussion, sans avoir payé le montant de sa souscription pour le semestre courant.

ARTICLE IV.—Le Trésorier, ou à son défaut l'assistant-trésorier, devra recevoir les deniers qui lui seront confiés, les conserver avec soin, faire percevoir par un collecteur les contributions des membres, et devra soumettre un rapport à chaque assemblée mensuelle du Bureau de Direction.

Il ne fera aucune dépense et ne paiera aucun compte sans y avoir été autorisé par le Bureau de Direction.

ARTICLE V.—Le Secrétaire-Archiviste sera le dépositaire des archives de l'Institut, tiendra un journal de tous les procédés de l'Institut, ainsi qu'une liste de tous les membres. Il sera soumis, dans l'exercice de ses fonctions, aux directions du président et du Bureau de Direction.

ARTICLE VI.—Les assistants Secrétaires-Archivistes remplaceront le Secrétaire-Archiviste en son absence, et partageront ses travaux à sa requisition.

ARTICLE VII.—Le Secrétaire Correspondant, (et à son défaut l'un de ses assistants,) sera chargé sous la régie du Bureau de Direction, de la correspondance extérieure de l'Institut.

ARTICLE VIII.—Le Bibliothécaire devra entrer dans un régistre les noms des journaux reçus chaque jour et les annonces des assemblées de l'Institut.

ARTICLE IX.—Le Directeur du Musée devra classer avec soin les différents objets d'Hstoire Naturelle ou de curiosité qui lui seront remis, et en aura la garde.

Article X.—Dans le cas de malversation de quelqu'un des membres du Bureau de Direction, ce membre devra être suspendu de ses fonctions, et remplacé temporairement par le Bureau qui soumettra l'affaire à une assemblée Générale des membres de l'Institut pour y être jugée. Et dans le cas d'absence de 4 mois, pour cause de changement de domicile, de décès ou de résignation d'aucun des officiers de l'Institut ou des membres du Bureau de Direction, le Président devra convoquer, dans les quinze jours qui suivront telle absence de quatre mois, changement de domicile, décès ou résignation, une assemblée générale des membres de l'Institut pour procéder à un remplacement.

Article XI.—Les membres qui n'auront pas payé le montant de leur souscription, pour le semestre courant, n'auront pas droit de voter aux assemblées de l'Institut. Aucun vote ne sera reçu aux assemblées générales pour l'élection des officiers, à moins que le papier sur lequel le vote sera inscrit ne soit revêtu de la signature ou des initiales du trésorier, et en l'absence de ce dernier, des initiales d'une personne choisie par le président de l'assemblée où se fera telle élection.

Tout membre qui aura négligé de payer sa souscription à l'expiration de deux semestres consécutifs sera, six mois après avis préalablement à lui donné par le trésorier, exclus par le fait de l'association, et avis de telle exclusion sera, a l'expiration des six mois, donné au dit membre par le Trésorier.

Article XII.—Le Bureau de Direction tiendra des assemblées mensuelles le premier lundi de chaque mois de l'année, et si ce jour se rencontrait une fête d'obligation l'assemblée aura lieu le jour suivant.

Article XIII.—Le Quorum du Bureau de Direction sera de huit membres.

Article XIV.—Les membres, pour jouir des droits de l'Institut, seront tenus de souscrire à la constitution dans un régistre tenu à cet effet.

Article XV.—Tous les règlement déja faits, ou qui pourront être faits par les différents comités ci-après établis, pour la partie seulement qui aura trait aux pénalités imposées dans les cas prévus, n'auront force de loi que huit jours après qu'ils auront été affichés dans la salle de l'Institut.

Article XVI.—Le Bureau de Direction se divisera en trois comités de sept membres choisis parmi les membres de ce Bureau.

Ces comités seront :

Un comité de Lecture et de Discussion ;
Un comité de la Salle de Lecture ;
Un comité de la Bibliothèque et du Musée.

Article XVII.—Le Président actif, le Trésorier et le Secrétaire-Archiviste seront de droit membres des trois comités nommés dans l'article précédent, en outre des sept membres qui les composent.

Article XVIII.—Le quorum de ces comités sera de trois membres, et rien n'y sera réglé sans le consentement de la majorité absolue alors présente de chacun de ces comité respectivement.

Article XIV.—Aucun membre ne sera éligible aux charges de l'Institut, à moins qu'il n'ait payé tous les arrérages dûs par lui pour souscription jusqu'au jour où se fera l'élection où il sera présenté.

Article XX.—Les semestres se compteront d'avance et commenceront, le premier, au premier mardi de Février, et le second au premier mardi d'Août de chaque année.

Article XXI.—Tout membre qui voudra cesser de faire partie de l'Institut sera tenu d'en donner avis par écrit au Trésorier, au moins un mois avant l'expiration d'un des semestres de l'Istitut.

Article XXII.—Aucune question concernant la règle de l'Institut ne sera discutée aux assemblées générales, sans avoir été préalablement soumise à la considération du Bureau de Direction.

Chapitre Second.

Règlements du Comité de Lectures et de Discussion.

I.—Ce comité devra préparer des séries de questions à être traitées par les membres de l'Institut dans les séances de discussion dont il règlera le nombre.

II.—Aucune lecture ne sera donnée sans l'autorisation de ce comité.

III.—Le Comité pourra recevoir de la part d'un membre de l'Institut la proposition de quelque sujet à discuter.

IV.—Les membres qui désireront prendre part à une discussion pourront inscrire leur nom à la séance où le sujet de cette discussion sera annoncé; ils acquerront par là le droit de parler avant ceux qui ne seront pas inscrits, et cela dans l'ordre de leur inscription; il leur sera aussi loisible de faire connaître en même temps dans quel sens ils traiteront la question.

V.—Le sujet devra être annoncé huit jours avant sa discussion, et affiché dans la salle de lecture par le Secrétaire-Archiviste.

VI.—Aucune personne ne pourra parler plus de deux fois à la même séance sur le même sujet, si ce n'est pour explication de ce quelle aura avancé, et cela avec la permission de l'assemblée.

VII.—Les interruptions, les rires, les gestes, les applaudissements avec les pieds et les cannes seront formellement interdits pendant les séances.

VIII.—Le président aura droit de rappeler à l'ordre tout membre qui s'en sera écarté, et le membre ainsi rappelé à l'ordre pourra, s'il le juge à propos, en appeler à l'assemblée, et alors la question sera mise aux voix immédiatement et sans délai. Lorsqu'un membre se sera servi d'un language insultant pour le président ou pour l'assemblée, ou aura persisté à troubler l'ordre, soit en refusant de s'asseoir après en avoir été requis par le président soit autrement, il sera alors du devoir du président de nommer ce membre par son nom. Toutes procédures seront alors suspendues. Il sera immédiatement dressé un procès-verbal par le secrétaire, et après lecture de ce procès-verbal, l'assemblée procédera, sur motion de l'un de ses membres, à décider de la punition à infliger au membre ainsi nommé.

Chapitre Trosième.

Règlements du Comité de la Salle de Lecture.

I.—Ce Comité devra s'occuper de l'ameublement et de la bonne tenue de la Salle de Jecture, ainsi que de celle des comités, faire des préparatifs pour assemblées publiques et extraordinaires, s'occuper de la souscription aux journaux, revues et magasins dont il devra faire un choix qui sera soumis au Bureau de Direction.

II.—Le Salon de Lecture sera ouvert tous les jours ouvrables, de huit heures A. M. à dix heures P. M. et les Dimanches et fêtes, de quatre heures à dix heures P. M.

III.—On ne pourra parler qu'à voix basse dans le salon de lecture.

IV.—Il ne sera permis à personne de fumer dans le salon de lecture, ou d'endommager les meubles, ni de s'y conduire contrairement au decorum. — Tout membre qui causera un dommage quelconque sera responsable pour le montant de tel dommage.

V.—Toute personne qui endommagera les publications ou les journaux placés dans le salon de lecture sera sujette à une amende égale au triple de leur valeur.

VI.—Tout membre aura le droit d'introduire dans le salon de lecture un ami non résident en cette ville, pour l'espace d'un mois. Toute personne ainsi introduite devra insérer son nom sur un régistre à cet effet.

VII.—On ne pourra emporter du salon de lecture aucune publication ni papier nouvelle. Les publications, telles que revues et magasins, resteront dans le salon de lecture jusqu'à ce que les numéros suivants soient reçus et alors elles seront placées dans la bibliothèque pour la circulation. Toute personne qui enlevera une revue, magasin ou journal qui ne sera pas en circulation, sera sujette à une amende de vingt chelins, qui devra être payée au Trésorier ou à son ordre, et en cas de récidive ou de refus de paiement, la conduite de telle membre sera rapportée au Bureau de Direction.

Chapitre Quatrième.

Règlements du Comité de la Bibliothèque et du Musée.

I.—Ce comité aura l'administration de la Bibliothèque et des objets qui formeront le Musée ; devra régler le mode de distribution des volumes et soumettre au Bureau de Direction la liste des ouvrages et des objets d'art et de science à acquérir.

II.—La Bibliothèque sera ouverte tous les jours ouvrables de 9 heures à 10 a. m. et de 4 heures à 6 p. m. pour la livraison des volumes.

III.—La personne chargée par le comité de faire la livraison des volumes, inscrira dans un régistre à cet effet, le titre de l'ouvrage, le nom du Souscripteur qui le reçoit et la date de sa livraison.

IV.—Les souscripteurs pourront emporter de la bibliothèque un volume à la fois, jusqu'à ce que la bibliothèque se compose de deux mille volumes, et ne pourront le garder en leur possession plus de 15 jours, à peine de 2 sols d'amende pour chacun des jours audessus des 15 jours accordés par cet article, et jusqu'à ce que telle amende soit payée la personne en défaut ne pourra emporter aucun autre livre de la bibliothèque.

V.—Celui qui perdra un volume d'un ouvrage le remplacera ou devra payer les volumes de tout l'ouvrage à l'option du Comité qui en établira la valeur.

VI.—Celui qui prêtera des livres de la bibliothèque sera sujet à une amende de dix sols par jour.

VII.—Celui qui endommagera un ouvrage le remplacera ou en paiera la valeur.

VIII.—Tous les règlements et procédés des trois comités ci-haut devront être soumis à l'approbation du Bureau de Direction.

IX.—Le Bureau de Direction pourra lui-même régler les cas de nécessité pressante qui n'auraient pas été prévus par les règlements ci-haut.

Certifié. J. B. A. CHARTIER,

Président Actif.

OCTAVE CRÉMAZIE,

Secrétaire-Archiviste.

Salle de l'Institut,
27 Juin 1849.

Le (
Cha
Garr

Biba

....
Lafit
Rela
Déba

Expl
Smit

Bouc
Bress
Polit
a
Bour
Farib
d
Chris
Lebru
Lemo

CATALOGUE

DE

L'INSTITUT CANADIEN

DE QUÉBEC.

CANADA.

Le Canadien de 1806 à 1809, deux exemplaires, 3 vols.
Charlevoix, Histoire de la Nouvelle France, 3 vols.
Garneau, F. X., Histoire du Canada, les 3 éditions 3 vols
Bibaud, Histoire du Canada, 1 vol.
...... Abrégé de l'Histoire du Canda, 1 vol.
Lafitau, Mœurs des Sauvages Américains, 2 vols.
Relations des Jésuites, de 1611 à 1672, 3 vols.
Débats entre la Compagnie du Nord-Ouest et Lord Selkirk, 1 vol.
Explorations du St. Maurice et de l'Ottawa, 1 vol.
Smith W. H., Canada West, past, present and future, 1 vol.
Bouchette Joseph, Topographie du Canada, 1 vol.
Bressany R. P. F. J. Missions dans la N. France, 1 vol.
Political and Historical account of Lower-Canada by a Canadian, 1 vol.
Bourbourg, Histoire du Canada, 1 vol.
Faribault, G. B., Catalogue d'ouvrages sur l'histoire de la Nouvelle France, 3 exemplaires, 1 vol.
Christie Robert, History of Lower Canada, 3 vols.
Lebrun, Isidore, Tableau des deux Canadas, 1 vol.
Lemoine, J. M., Montcalm vengé, 1 vol.

La St. Jean-Baptiste à Québec en 1865, 1 vol.
Ferland, J. B. A., Observations sur l'histoire du Canada de Bourboug, 1 vol.
McGee, Thos. d'Arcy, Notes sur les gouvernements fédéraux, 1 vol.
Débats Parlementaires sur la Confédération, 1 vol.
Taché, J. C., Le Canada à l'Exposition 1855, 1 vol.
Vie de Mgr. Laval, 1 vol.
Album du Canadien, 2 exemplaires, 1 vol.
Dessaulles, L. A., Six lectures sur l'Annexion du Canada aux Etats-Unis, 2 exemplaires, 1 vol.
Cauchon, Jos., Etudes sur l'Union projetée des Provinces Britanniques, 1 vol.
De Boucherville, G. B., Le crédit foncier, 1 vol.
Procédés sur la Convention entre Sa Majesté et les Etats-Unis, 1 vol.
Rapport officiel sur l'état du numéraire, 1 vol.
Le Saguenay en 1851, 1 vol.
Reports on Roads, 1 vol.
Rapports sur la Tenure Seigneuriale, 1 vol.
Rapport de comité sur les pêcheries, 1 vol.
Rapport sur le Département des Postes, 1 vol.
Rapport sur Un pont suspendue à Québec.
Kierzkowski, A., Sur la tenure Seigneuriale, 1 vol.
Smith Major, Robert Carmichel, chemin de fer Intercolonial, 1 vol.
Heney H., Commentaires sur la constitution du Bas-Canada, 1 vol.
Lambly, Captain John, Sailing direction for the River St. Laurence, 1 vol.
Petition of the House of Assembly of L. C. to the King, 1 vol.
Roebuck, J. A., Existing difficulties in the Canada, 3 exemplaires, 1 vol.
Correspondance entre Hons. Draper, Caron, Lafontaine et Morin, 1 vol.
Revue de la Revue du pamphlet de l'Hon. R. E. Caron, 1 vol.

Logan, Sir W., Exploration Géologiques du Canada, 14 vols.
Fleming, Sandford, Chemin de fer Intercolonial.
Dawson, C. Hind, Territoire du Nord-Ouest, 1 vol.
.... Terres sur la Rivière Gatineau, 1 vol.
Dorion, J. B. E., Institut-Canadien en 1852, 1 vol.
Rapport sur le chemin de fer entre Québec et le Saguenay, 1 vol.
Keefer, Philosophy of railroods, 1 vol.
Arson and burglary in the Ursulines Couvent at Charleston, 1 vol.
Quenn, William, Chemin de Colonisation, 1 vol.
Recent occurrencies in Canada, 1 vol.
Lester Ed, Sam Houston and his Republic, 1 vol.
Rapport des Commissaires Canadiens aux Antilles, au Brésil et al., 1 vol.
Henry George, The Emigrants guide, 1 vol.
Reports on grievancies, 1 vol.
MacKay R. U. S. Quebec Directory, 1 vol.
Exploration du Saguenay, 1 vol.
Cavendish Sir Henry, Debats of the House of Commons on constitution of 1774, 2 vols.
Hogan, Essay on Canada, 1 vol.
Taché J. C., Esquisses sur le Canada, 1 vol.
Gerin-Lajoie A., Cathéchisme Politique, 1 vol.
Laroche-Héron, Les Servantes de Dieu en Canada, 1vol.
Bibaud, Histoire du Canada, 2 vols.
...... Biographie des Sagamos, 1 vol.
Barthe J. G., Le Canada reconquis par la France, 1 vol.
Hawkin's, Picture of Québec, 1 vol.
Lahontan, Voyages dans l'Amérique Septentrionale, 1 vol.
Dainville, Beautés de l'Histoire du Canada.

AMERIQUE.

Henderson James, History of the Brezil, 1 vol.
Eyma Xavier, Les deux Amériques, 1 vol.

Gayarée C., Essais historiques sur la Louisiane, 1 vol.
Thompson D. History of the War between the Great-Britain and the United States, 1 vol.
Marmier, Lettres sur l'Amériqne, 2 vols.
Ducœur Joly S. J. Histoire de St. Domingue, 2 vols.
View of South America, 1 vol.
Spanish settlements in America, 1 v.
Flavigny, Correspondance de Fernand Cortez avec Charles-Quint sur conquête du Mexique, 1 vol.
Dalmas. Histoire de la révolution de Saint-Domingue, 2 vols.
Dufey, de L'Yonne, Révolutions de l'Amérique Septentrionale, 2 vols.
History of the American Revolution, 1 vol.
Bancroft, United-States, 3 vols.
Poussin, De la puissance américaine, 2 vols.
Bowen, Picture of Boston, 1 vol.
Basil-Hall, Voyages aux Etats-Unis, 2 vols.
Campe, Voyages de Cortèz }
.... Voyages de Colomb } ——6 vols.
.... Voyages de Pizzard }
Robertson G., Histoire de l'Amérique, 4 vols.
Martineau, De la Société Américaine, 3 vols.
O'Callagan E. B. The Documentary History of the state of New-York, 1 vol.
.... History of New-Netherland, 2 vols.
Prescott, Conquête du Mexique, 3 vols..

HISTOIRE DE FRANCE.

Sismonde de Sismondi, Histoire des Français, 22 vols.
Guizot, Mémoires relatifs à l'histoire de France, 32 vols.
Thiers, Histoire du consulat et de l'Empire, 2 vols.
.... Histoire de la Révolution Française, 8 vols.
Mignet, Histoire de la Révolution Française, 2 vols.
Lamartine, Histoire des Girondins, 2 vols.
...... Histoire de la restauration, 8 vols.

Gauthier-D'Arc, Histoire des conquêtes des Normands. 1 vol.
.... Histoire des conquêtes des Normands, atlas, 1 vol.
Lassale, Histoire ou Politique de la Famille d'Orléans. 1 vol.
Guizot, Civilisation en France, 4 vols.
Ducansel, Gouvernement révolutionnaire de France. 1 vol.
Charles X and Louis Philip, 1 vol.
Crétinau-Joly, Histoire de la Vendée militaire, 4 vols.
Opinions d'un Royaliste sur l'événement du 2 décembre 1851, 1 vol.
Castille, Les hommes et les mœurs en France sous Louis Philippe, 1 vol.
Guizot, Essais sur l'histoire de France, 1 vol.
Thierry, Aug., Récits des Temps Mérovingiens, 2 vols.
.... Lettres sur l'Histoire de France, 1 vol.
De Barante, Histoire des Ducs de Bourgogne. 2 vols.
Guérin, Histoire Maritime de France, 6 vols.
Castille, Histoire de la seconde République Française. 4 vols.
Granier de Cassagnac. Histoire des causes de la Révolution française, 4 vols.
.... Histoire du Directoire. 2 vols.
Rabaut, History of the Revolution of France. 2 vols.
Millot, Histoire de France, 4 vols.
Règne de Louis XIV, 1 vol.
Michel, Chronique de Dugueselin, 1 vol.
Maimbourg, Histoire de la décadence de l'Europe après Charlemagne, 2 vols.
Voltaire, Siècle de Louis XIV, 3 vols.
Anquetil, Esprit de la ligue, 3 vols.
Manuscrit de Ste. Helène. 1 vol.
Mably, Observations sur l'Histoire de France, 4 vols.
De Mezeray, Histoire de France, 8 vols.
Piganiol de la Force, Description de la ville de Paris. 15 vols.

Sainte Foy, Essais Historiques sur Paris, 6 vols.
Langlais, Histoire de France après Louis XVI, 1 vol.
Edwards, The Napoleon Medals, 1 vol.
Beauchesne, Histoire de Louis XVII, 2 vols.

HISTOIRE D'ANGLETERRE.

Lingard, Histoire d'Angleterre, 15 vols.
Macaulay, Histoire d'Angleterre, 2 vols.
.... History of England, 1 vol.
The Picture of London, 1 vol.
Thierry, Conquête d'Angleterre, 4 vols.
Guizot, Révolutions d'Angleterre, 2 vols.
Carrel, Histoire de la Contre Révolution d'Angleterre. 2 vols.
Guizot, Histoire de la Révolution d'Angleterre, 2 vols.
...... Protectorat de Cromwell, 2 vols.
...... République de Cromwell, 2 vols.
...... Charles 1, 2 vols.
...... Monck, 1 vol.
Charles de Rémusat, L'Angleterre au XVIIIe siécle, 2 vols.
Lady Morgan, Les O'Brien et les O'Flaherty, 3 vols.
Brewer, The Beauties of Ireland, 2 vols.
Histoire des Révolutions d'Angleterre, 4 vols.

HISTOIRE ROMAINE.

Le Franc, Histoire Ancienne, 1 vol.
Vertot, Révolutions Romaines, 2 vols.
du Rozair, Précis de l'Histoire Romaine, 1 vol.
Niebughr, Histoire Romaine, 7 vols.
Michelet, Histoire Romaine, 2 vols.
de Broglie, L'Eglise et l' Empire Romain au IV siècle, 2 vols.
Rollin, Œuvres complètes, Histoire Ancienne, Traité des Etudes et Atlas, 8 vols.
Tite-Live, Historiæ Romanæ Res memorabiles, 1 vol.

Lebeau, Histoire du Bas-Empire, 21 vols.
Echard, Histoire Romaine, 16 vols.
Histoire des différents Etats de l'Europe.
Daru, Histoire de Venise, 9 vols.
Guéroult, Espagne, 1 vol.
De LaTour, Conjuration contre Venise.
.... Révolutions du Portugal.
.... de la Suède, 2 vols.
De Vitry, Campagnes de 1813, 1 vol.
Schiller, Histoire de la guerre de 30 ans.
...... L'Insurrection en Chine, 1 vol.
Schoell, Revolutions in Europe, 1 vol.
Philarète Chasles, Etudes sur le moyen âge.
.... Etudes sur l'Antiquité, 1 vol.
Lefranc, Histoire du moyen âge, 1 vol.
Lettres upon, The Dismenberment of Poland, 1 vol.
Prozowski, La guerre de Pologne en 1831, 1 vol.
De Rulhière, Histoire de l'Anarchie de Pologne, 4 vols.
Karamsin, Histoire de Russie, 11 vols.
De Custine, La Russie en 1839, 4 vols.
De Bazancourt, Expédition de Crimée, 2 vols.
De Pradt, La révolution de l'Espagne, 1 vol.
Galli, La guerre de Catalogne, 1 vol.
Poujoulat, Histoire de Jérusalem, 2 vols.
Michaud, Histoire des Croisades, deux exemplaires, 4 vols.
...... Correspondance d'Orient, 7 vols.
Gingras, L'Orient, 3 vols.
Martineau, Traditions de Palestine, 1 vol.
Mémoires sur l'Egypte, 2 vols.
Histoire des Révolutions de Gènes, 3 vols.
Louis Blanc, Histoire de dix ans, 2 vols.
Kohlrausch, Histoire d'Allemagne, 1 vol.
Barthélemy, Voyages du jeune Anacharsis, et Atlas, 8 vols.
Scheffer, Histoire de la Laponie, 1 vol.
Gros, Numa Pompilius, 1 vol.
Lecomte, Mémoires sur la Chine, 2 vol.

Alvarès, Histoire de l'Algérie, 1 vol.
Nettement, (Alfred), Histoire de la conquête d'Alger, 1 vol.
McCartney, Ambassade à la Chine, 1 vol.
Rousset, Histoire de la paix d'Ulrecht.

BIOGRAPHIES.

Bertier, Histoire de l'Abbé de l'Epée, 1 vol.
Feller, Biographie Universelle, 13 vols.
Lavocat L'abbé, Dictionnaire Historique et Biographique, 2 vols.
Michaud, Biographie Universelle, 12 vols.
Plutarque, Vie des Hommes illustres, 12 vols.
Galerie des Contemporains par un homme de rien, 10 v.
Lebrun de Charnettes, Hist. de Jeanne-d'Arc, 4 vols.
De Varennes, Histoire de Constantin, 1 vol.
Lacordaire, Vie de Mgr. Fortin-Janson, 1 vol.
Cousin, Madame de Chevreuse, 1 vol.
.... Madame de Hautefort, 1 vol.
Thierry Amédée, Histoire d'Attila, 2 vols.
De Lorgues, Vie de Christophe Colomb, 2 vols.
De Beauset, Histoire de Bossuet, 4 vols.
Thiébault, Frédéric le Grand, 4 vols.
Ratisbonne, Vie de Saint Bernard, 2 vols.
Vie du Cardinal de Cheverus, 1 vol.
Henry IV, peint par lui-même, 1 vol.
Guizot, Portraits Politiques des hommes d'Etat d'Angleterre, 1 vol.
Proyart, Vie du Dauphin, père de Louis XVI, 1 vol.
Levavasseur, Vie de Pierre Corneille, 1 vol.
Faillon, (l'abbé), Vie de madame d'Yonville, 1 vol.
Guizot. Vie de Washington, 1 vol.
Proyart, Vie de Marie Lecksinka, 1 vol.
Fénélon, Vie des philosophes de l'antiquité, 1 vol.
Castéra, Histoire de Catherine II, 1 vol.
Histoire de Boëce, 1 vol.
De Berville, Histoire de Duguesclin, 2 vol.

Norvins, Histoire de Napoléon, 2 vols.
Williams, Life and actions of Alexander the Great, 1 vol.
Mirecourt, Les contemporains, 1 vol.
Michel, Histoire de St. Louis, 1 vol.
Bell Chambers, Biographical Dictionnary, 4 vol.
Prévost, Histoire de Cleveland, 5 vol.
Capefigue, Les diplomates et les hommes d'Etat Européens, 4 vol.
Le Plutarque Français, 6 vols.
Mahul, Continuation de toutes les Biographies historiques, 2 vols.

HISTOIRE UNIVERSELLE.

Cantu, Histoire Universelle, 11 vols.
Lostalot, Bachoué, Le Monde, Histoire de tous les peuples, 20 vols.
Bossuet, Extraits de l'Histoire Universelle, 1 vol.
...... Discours sur l'Histoire Universelle, 6 vols.
Garnésai, Lettres de Filtz-Moritz sur les affaires du temps, 1 vol.
L'Englait du Fresnoy, Tablettes Chronologiques de l'Histoire Universelle, 3 vols.
Ségur, Histoire Universelle, 36 vols.
Anquetil, Histoire Universelle, 11 vols.
Letellier, Tableau Chronologique de l'Histoire Générale, 1 vol.
Bigland, A Geographical and Historical view of the European War, 5 vols.

MEMOIRES.

Mémoires du Roi Joseph, 10 vols.
" du Duc de Raguse, 8 vols.
" de la Duchesse d'Abrantès, 3 vols.
Châteaubriand, Mémoires d'outre tombe, 2 vols.
Madame Roland, Mémoires, 2 vols.

Mémoires de Madame de Genlis, 10 vols.
Walckenaer, Mémoires sur Madamede Sévigné, 5 vols.
Mémoires sur Mirabeau, 4 vols.
" du Cardinal de Retz, 6 vols.
" de Lafayette, 6 vols.
" sur les Comtes de Genève, 2 vols.
Belsham, Memoirs of the King of Great Britain, 4 vls.
Mémoires de Marolles, 3 vols.
" de Bourienne, 10 vols.
" de Guy-Joly, 1 vol.
" du Général Rapp, 1 vol.
Huish, Memoirs of O'Connell, 1 vol.
Freher, Memorial of William Law, 1 vol.
Alfierie, Mémoires, 1 vol.
Andryane, " 2 vols.
D'Auvigné, " 1 vol.

VOYAGES.

Huc, L'Empire Chinois, 2 vols.
Marmier, Souvenirs de voyages, 1 vol.
Dumont d'Urville, Voyages autour du Monde, 2 vols.
Arago, " " " " " "
Bruce, " aux source du Nil, 7 "
Piganiol de la Force, Voyage de France, 2 vols.
Dumas, Impressions de Voyage, 2 vols.
Guys, Voyage de la Grèce, 2 vols.
De la Madeleine, Voyage de Cyrus, 1 vol.
Cossigny, " à Canton, 1 vol.
Poujoulat, " dans l'Asie Mineure, 3 vols.
Delaporte, Le Voyageur François, 11 vols.
Hall, Voyage aux Etats-Unis, 2 vols.

PUBLICATIONS PERIODIQUES.

The Quebec Almanach de 1797 à 1847, 30 vols.
Revington, The Annual Register, 6 vols.
Revue des deux-mondes, 36 vols.

Annuaire des deux-mondes, 2 vols.
Hunt's Magazine, 26 vols.
Musée des Familles, 11 vols.
Revue Britanniques, 6 vols.
Magazin Pittoresque, 21 vols.
L'Illustration, 29 vols.
Le Phare de New-York, 2 vols.
Album de la Revue Canadienne, 2 vols.
Album littéraire et musical de la Minerve, 2 vols.
Mosaïque du Midi, 2 vols.
Mélanges Religieux, 2 vols.
Revue du Nouveau-Monde, 3 vols.
Penny-Magazine, 4 vols.
Journal of Agriculture of U. C., 1 vol.
Journal d'Agriculture, L. C., 1 vol.
L'Agriculteur, 1 vol.
The Canadian, Journal de Toronto, 6 vols.
Le Pays, 2 vols.
Le Journal de Québec, 6 vols.
Les mélanges religieux, 4 vols.
Le Canadien, 11 vols.
Family Newspaper, 1 vol.
La Minerve, 6 vols.
La Presse de Paris, 3 vols.
The Quebec Gazette de 1813 à 1839, 24 vols.
Colton-General Atlas, 1 vol.
Johnston, The National Atlas, 1 vol.

POLITIQUE ET ECONOMIE POLITIQUE.

Benjamin Constant, Mélanges politiques, 3 vols.
Gallet, Galerie Politique, 2 vols.
Perrault, Joseph, Lex Parliamentaria, 1 vol.
Durham, comte, Speeches on the Reform, 1 vol.
Gordon, New-York Gazette, 1 vol.
Villeneuve, Economie Politique, 3 vols.
Droz, Economie Politique, 1 vol.
Say, Catéchisme d'Economie Politique, 1 vol.

Say, Louis, De la richesse individuelle, 1 vol.
Duvoisin, Défense de l'ordre social, 1 vol.
Heeren, De la politique et du commerce des peuples de l'antiquité, 1 vol.
Guillaumin, Dictionnaire d'Economie Politique, 2 vols.
Smith, Richesse des nations, 2 vols.
Christophe, Du problème de la misère et de la solution, 3 vols.
Chevalier, Michel, Examen du système Commercial dit Système Protecteur, 1 vol.
Say, J. B., Lettres à Malthus, 1 vol.
Bastiat, Economie Politique, 2 vols.
Guizot, De la démocratie en France, 1 vol.
Tocqueville, Démocratie en Amérique, 3 vols.
Guizot, Gouvernement représentatif, 2 vols.
Granier de Cassagnac, La classes ouvrières et les classes bourgeoises, 1 vol.
The British Merchant and Trade with France, 1 vol.
Barrène, Les comptes faits, 1 vol.
The true theory of rent, 1 vol.
Laboulaye, Du bien être matériel, 1 vol.

SCIENCE ET ARTS.

Lanzi, Histoire de la Peinture en Italie, 1 vol.
Watin, L'art du peintre, 1 vol.
Thibaud, Considérations sur la peinture sur verre, 1 vol.
Explication des ouvrages de peinture exposés au Palais National, 1 vol.
L'art de la guerre, 3 vols.
Robins, Principes d'Artillerie, 1 vol.
Perthuis, Traité d'architecture, 1 vol.
Monceau, Traité de l'art de la Corderie, 1 vol.
Bichat, Recherches sur la vie et la mort, 1 vol.
Reece, Medical Guide, 1 vol.
Boerhave, De Materiâ Medicâ, 1 vol.
Plumier, L'art de tourner en perfection, 1 vol.

Du Hamel, Traité des arbres et des arbustes, 1 vol.
Humboldt, An Illustration of the genus Cinchona, 1 vol.
Taylor, System of the creation of our Globe, 1 vol.
Buffon, Histoire naturelle, 32 vols.
...... Eléments d'Histoire naturelle, 4 vols.
Desmarest, Traité de Chimie, 1 vol.
Gay-Lussac, Cours de Chimie, 2 vols.
Demerson, Recréations de physique et de Chimie, 1 vol.
Herschel, Nouvelles Découvertes dans le ciel austral 1 vol.
Maurel, Influences Météorologiques, 1 vol.
Edwards, Zoologie, 1 vol.
Jussieu, Botanique, 1 vol.
Boitard, Botanique, 1 vol.
Logan, Géologie du Canada, 1 vol.
Burat, Géologie appliquée, 1 vol.
Giraudet, Trailé de Géologie, 2 vols.
Beudant, Minéralogie, 1 vol.
Richard, Eléments de Botanique, 1 vol.
Garnier, Eléments de Géométrie, 1 vol.
Baillargé, Traité de Géométrie, 1 vol.
Euler, Eléments d'Algèbre, 2 vols.
Dumas, Philosophie Chimique, 1 vol.
Figuier, Histoire des principales découvertes, 2 vols.
Arago. Œuvres complètes, 4 vols.
Cuvier, Révolutions du globe, 1 vols.
De Humboldt, Tableau de la nature, 2 vols.
Daniélo, Tableau de l'Univers, 4 vols.
Pouillet, Physique expérimentale, 3 vols.
Hinds, Essay on the insects, 1 vol.

JURISPRUDENCE.

De Fréminville, Traité général du gouvernement des communautés d'habitants, 1 vol.
Les Cinq Codes de l'Empire Français, 1 vol.
Le Code Noir, 1 vol.

Boucher, Consulat de la Mer, 1 vol.
Des Essarts, Choix de nouvelles causes célèbres, 15 vols.
Mannory, Plaidoyers et Mémoires, 18 vols.
Burns, The Justice of the Peace, 4 vols.
Todd, The practice and privileges of the two Houses, 1 vol.
Perrault, Jos. F., Lex Parliamentaria, 1 vol.
The complete Jury man or a compendium of thelaw relating to Jurors, 1 vol.
The Laws of Attornies and Sollicitors, 1 vol.
Butler, An Introduction to the laws relative to trials at Nisi, 1 vol.
Corpus juris civilis, 1 vol.
Gilbert, The History and Practice of civil actions, 1 vol.
Ferrière, Nouveau Commentaire sur la coutume de Paris, 1 vol.
Cugnet, Lois des Fiefs, (Québec, 1775), 1 vol.
Du Boys Droit Criminel, 1 vol.
Peignot, Choix des Testaments, 2 vols.

DICTIONNAIRES.

Dictionnaire de l'Académie, 3 vols.
Bescherelle, Dictionnaire National, 2 vols.
Hemming et Tibbins, Dictionnaire Anglais Français et Français Anglais, 2 vols.
Landais, Dictionnaire Français, 2 vols.
Guillaume, Dictionnaire de commerce, 2 vols.
Ogilvie, Imperial Dictionnary, 2 vols.
Guibert, Dictionnaire Géographique et Statistique, 1 vol.
Johnson, Dictionnaire Anglais, 1 vol.
Walker, Dictionnaire de Prononciation, 1 vol.
Vosgien, Dictionnaire de Géographie, 4 vols.
Nugent, Pocket Dictionnary, 1 vol.
Bouvet de Cressé, Dictionnaire de Morale chrétienne.

Scaligéri, De significatione Verborum, 1 vol.
Blanqui, etc., Dictionnaire de l'Industrie, 10 vols.
D'Orbigny, Dictionnaire d'Histoire Naturelle, 15 vols.
Francœur, Dictionnaire technologique, 12 vols.
Encyclopédie du XIXe siècle, 25 vols.
.... Méthodique, 10 vols.
Jaubert, Dictionnaire des Arts et Métiers, 5 vols.
Dictionnaire de l'Industrie, 6 vols.
Valmont de Bomare, Dictionnaire d'Histoire Naturelle, 15 vols.
Encyclopédie des gens du monde, 5 vols.
Lescallier, Vocabulaire des termes de Marine anglais et français, 3 vols.
Catologue de la Bibliothèque du Parlement du Canada, 2 vols.
Savary, Dictionnaire Universelle de Commerce, 3 vols.
Peignot, Manuel du Bibliophile, 1 vol.

BELLES LETTRES.

Cooper, Œuvres complètes, 32 vols.
Walter Scott, Œuvres complètes, 39 vols.
Hugo, Victor, Œuvres complètes, 12 vols.
.... Les Contemplations, 2 vols.
Souvestre, Emile, Chronique de la mer, 1 vol.
.... Les derniers paysans, 1 vol.
Alph Karr, Les Guêpes, 4 vols.
Souvestre, Emile, La Quarantaine, 1 vol.
Conscience, Henri, Scène de la vie flammande, 2 vols.
Nadar, Quand j'étais étudiant, 1 vol.
Amédée, Achard, La robe de Nessus, 1 vol.
.... Histoire de chaque jour, 1 vol.
Lesage, La valise trouvée, 1 vol.
.... Les Invincibles, 1 vol.
Bernard, Chs., Un homme sérieux, 1 vol.
Bernard, Le nœud cordien, 1 vol.
Baraba, Histoire émouvante, 1 vol.

Peignot, Recherche historique et littéraire sur les danses des morts, 1 vol.
Sicard, Drame, 1 vol.
De Puibusque, Le comte de Lucanor, 1 vol.
De Lavigne, Discours, 1 vol.
Reybaud, Jérôme Paturot, 5 vols.
...... Le coq au clocher, 1 vol.
...... Pierre Mouton, 2 vols.
Berton, Le bonheur impossible, 1 vol.
Swift, Voyage de Gulliver, 1 vol.
Les moralistes français, 1 vol.
Masson, Encyclopédie des enfants, 1 vol.
Sismondi, Julia Sévéra, 1 vol.
Cervante, Don Quichotte de la Manche, 2 vol.
Don Quichotte, Le philosophe, 2 vols.
Fielding, Tom Jones, 2 vols.
Bouilly, Les mères de famille, 2 vols.
De Vigny, Cinq-Mars, 1 vol.
Noël, Amertumes et Consolations, 1 vol.
Les empoisonneurs, 1 vol.
Gérard, La chasse aux lions, 2 vols.
Gault, Tragédies, 1 vol.
Marmier, X., La solitude, 1 vol.
.... Chants populaires du nord, 1 vol.
Albais, Ballade de l'Allemagne, 1 vol.
Lesage, Histoire de Gilblas, 3 vols.
Classiques français, 12 vols.
Ferry, Le coureur des bois, 2 vols.
Galland, Les mille et une nuits, 2 vols.
Mde. de Genlis, les petits émigrés, 1 vol.
Young, d', Les nuits, 1 vol.
Berthet, E., Les fermes de l'Oseraie, 1 vol.
Pinard, Gatienne, 1 vol.
Nodier, Chs., Œuvres complètes, 12 vols.
Gérard de Nerval, Les illuminés. 1 vol.
Launay, La croix de Bernix, 2 vols.
Eyma, X., Les Peaux Rouges, 1 vol.
Carleron, Valentine McCluctchy, 1 vol.

Brenna, Nouvelles Gauloises, 1 vol.
Florian, Œuvres complètes, 24 vols.
Bernard, Le gentilhomme campagnard, 2 vols.
Boisset, Madame Rolland, 1 vol.
Lavergne, Le gentilhomme d'aujourd'hui, 2 vols.
Marryat, Pierre Simple, 2 vols.
Théop. Gauthier, Militona, 1 vol.
.... Les coups de becs et les coups de pattes, 2 vols.
.... Etrennes à la jeunesse, 1 vol.
Hoffman, Contes, 1 vol.
Il pastor fido, 1 vol.
Lafontaine, Fables, 2 vols.
Dacier, La poëtique d'Aristote, 1 vol.
Fénélon, Aventures de Télémaque, 2 exemplaires, 1 vol.
Gaffarelli, Curiositates inauditae, 1 vol.
Barozai, Noël Bourguignon, 1 vol.
Morales en actions, 2 vols.
Dryden, Original Poems, 1 vol.
J. N. Duquet, Le Petit Albert, 1 vol.
Jouy, L'ermite de Guyanne, 3 vols.
.... en province, 3 vols.
.... de Londres, 3 vols.
.... en Irlande, 2 vols.
.... de la Chaussée d'Antin, 5 vols.
...... Les ermites en liberté, 2 vols.
Bowen, A blind man's offering, 1 vol.
Dialogue de la mort, 1 vol.
Mercédes de Castille, 2 vols.
La chûte de Palmyre, 1 vol.
Tacite, Opera, 4 vols.
Lesage, Aventures de Beauchesne, 2 vols.
Roy, Histoire de la Chevalerie, 1 vol.
Bouilly, Causeries, 1 vol.
...... Conseils à ma fille, 3 vols.
Le trésor de la jeunesse, 2 vols.
Madame de Genlis, Annales de la vertu, 5 vols.
Blanchard, L'école des mœurs, 3 vols.

Reyre, L'école des jeunes demoiselles, 2 vols.
Les exemples célèbres, 1 vol.
Chambers, Miscellany, 1 vol.
Thomason, Farhionable amusements, 1 vol.
De Jussieu, Simon Nantua, 1 vol.
Les petits braves, 1 vol.
C'est cela, 1 vol.
Les enfants chéris de la victoire, 1 vol.
Bossuet, Oraisons funèbres, 1 vol.
Madame Cottin, Mathilde, 2 vols.
Stevens, Voyages, 1 vol.
Mémoires du duc de Wellington, 1 vol.
The arabian nights, 2 vol.
Mackenzie, Naval biography, 1 vol.
M. Ego, 1 vol.
Wilson, Wonderful characters, 1 vol.
Les châtelains de Nolfinger, 3 vols.
Contes, 4 vols.
L'Abbaye de Northanger, 3 vols.
Lamothe, La province à Paris, 4 vols.
Barton, A Tale of the olden fame, 1 vol.
Mélanges d'histoire et de littérature, 1 vol.
Diversités curieuses, 1 vol.
Lenoir, Pratique d'orateur, 2 vols.
Hervey, Méditation et contemplation, 1 vol.
Beresford, Les misères de la vie humaine, 2 vols.
Marmier X., Les âmes en peine, 1 vol.
Une conversion, 1 vol.
La duchesse d'Abrantès.
La vallée des Pyrennées, 1 vol.
Deppine, Panthéon classique et littéraire, 4 vols.
Florian, Gonzalve de Cordoue, 3 vols.
Conscience Henri, Vie Flamande, 1 vol.
Cervantès, Don Quijotté de la Mancha, 2 vols.
Marin, La vierge chrétienne, 1 vol.
Bernardin de St. Pierre, Paul et Virginie, 1 vol.
Tooke, Pantheon, 1 vol.
Chabrian, Histoire d'un conscrit de 1815, 1 vol.

Méry, Un acte de désespoir, 1 vol.
Jules Gérard, La chasse au lion, 1 vol.
Henri Conscience, L'orpheline, 1 vol.
La Ruche litteraire, 1 vol.
Chauveau, Charles Guérin, 1 vol.
Huston, Le répertoire national, 6 vols.
Album de la Minerve, 1 vol.
Holmes, Conférences de Notre-Dame, 1 vol.
Les soirées canadiennes, 4 vols.
Littérature Canadienne, 1 vol.
Le foyer canadien, 4 vols.
Revue Canadienne, 3 vols.
Irving, Astoria, 2 vols.
Cooper, Souvenirs d'Europe, 2 vols.
Poésies de Mad. Desbordes Valmore, 1 vol.
Desplaces, Galerie des Poëtes vivants, 1 vol.
Ponsard, Théâtre complet, 1 vol.
Blaze, Poésie complète, 1 vol.
Turquety, Poésies, 1 vol.
Burns, Poésis complètes, 1 vol.
Goethe, Poésis, 1 vol.
Brizeux, Les Ternaires, 1 vol.
Goethe, Théâtre, 1 vol.
Manzoni, Théâtre et Poésies, 1 vol.
De Vigny, Théâtre complet, 1 vol.
Labédollière, La Plaiâde, 1 vol.
Lamartine, Les confidences, 1 vol.
Villemain, Souvenirs contemporains, 2 vols.
Walsh, Lettres Vendéennes, 2 vols.
Cuvillier-Fleury, Voyages et voyageurs, 1 vol.
Houssaye, A., Voyage humoristique, 1 vol.
De Beaumont, Marie, 1 vol.
Goethe, Les affinités électives, 1 vol.
" Wilhelm Meister, 2 vols.
Balzac, César Birotteau, 1 vol.
De Vigny, Stello, 1 vol.
Dawes, Poems, 1 vol.
Madame Tastu, Tableau de la littérature allemande, 1 vol.

Lefranc, Histoire de la Littérature, 8 vols.
Esprit de Châteaubriand, 1 vol.
Cuvilier-Fleury, Etudes historiques et littéraires, 1 vol.
Sainte-Beuve, Poësies complêtes, 1 vol.
" Causeries du lundi, 7 vols.
" Portraits littéraires, 2 vols.
" Portraits de femmes, 1 vol.
" Derniers portraits, 1 vol.
Blair, Leçons de Rhétorique, 2 vols.
De Cassagnac, Œuvres littéraires.
Hugo Victor, Les Feuilles d'Automne, 1 vol.
Legouvé, Œuvres complètes, 1 vol.
Le Mierre, Œuvres complètes, 3 vols.
Timon, Livre des orateurs, 1 vol.
Guizot, Corneille et son temps, 1 vol.
Shakespeare et son temps, 1 vol.
Ampère, Histoire littéraire de la France, 3 vols.
Nettement, A., Etudes critiques sur le feuilleton roman, 2 vols.
.... Histoire de la littérature française, 2 vols.
Hallan, Histoire de la littérature de l'Europe, 4 vols.
Souvestre, Les derniers Bretons, 2 vols.
Scribe, Œuvres complètes, 7 vols.
Edmond Lafond, Rome, 2 vols.
Saint-Arnaud, Lettres, 2 vols.
Poujoulat, Lettres sur Bossuet, 1 vol.
Fénélon, Dialogues des morts, 1 vol.
Le correspondant, 18 vol.
L'Allouet, Les orateurs de la Grande-Bretagne, 1 vol.
Crétineau-Joly, Scènes d'Italie et de Vendée, 1 vol.
Dumas, La danse aux Perles, 1 vol.
Lamartine, Le tailleur de pierre de Saint-Point, 1 vol.
Millevoye, Œuvres complêtes, 4 vols.
Hinar, Théâtre espagnole, 3 vols.
Mickiewiez, Œuvres poétiques complêtes, 2 vols.
Schiller, Théâtre, 2 vols.

Lopés de Vega, Théâtre, 2 vols.
Monnier, Les Bourgeois de Paris, 1 vol.
Cormenin, Entretiens de village, 1 vol.
Quatre-Barbes de Quincy, Une Paroisse Vendéenne, 1 vol.
Gautier, Tra las montes, 1 vol.
Augier, Poésies complètes, 1 vol.
Orateurs et sophistes grecs, 1 vol.
Brizeux, L'âme et la solitude, 1 vol.
Pontmartin, Contes et nouvelles, 1 vol.
Asselinau, Odelettes, 1 vol.
Cormenin, Le maire de village, 1 vol.
Gozlan, Aristide Froissart, 1 vol.
Le Tasse, La Jérusalem délivrée, 1 vol.
Reybaud, Le dernier commis voyageurs.
La Bruyère, Caractères, 1 vol.
De Sévigné, Lettres, 12 vols.
Malherbe, Lettres, 1 vol.
La Duchesse d'Orléans, Correspondances, 2 vols.
D'Aguesseau, Discours, 2 vols.
Ségur, Galerie morale, 1 vol.
.... Souvenirs et anecdotes, 2 vols.
Marcel, Chef d'œuvres d'éloquence française et anglaise, 1 vol.
Régnard, Œuvres complètes, 4 vols.
Morceaux choisis, 1 vol.
Planche, Taylles de Théocrite, 1 vol.
Gresset, Œuvres complètes, 2 vols.
Molière, Théâtre, 2 vols.
Boileau, Œuvres complètes, 1 vol.
Chénier, A., Poésies, 1 vol.
Reboul, Poésies, 1 vol.
Nisard, Histoire de la littérature française, 3 vols.
Nadar, Quand j'étais étudiant, 1 vol.
Veuillot, Pierre Saintive, 1 vol.
" Rome et Lorette, 1 vol.
" Pelerinage en Suisse, 1 vol.
" L'honnête femme, 2 vols.

Veuillot, Les Libres Penseurs, 1 vol.
" La guerre et l'homme de guerre, 1 vol.
Pontmartin, Causeries littéraires, 1 vol.
Lenoir, Pratique de l'orateur français, 1 vol.
Fénélon, Clemagne, 1 vol.
Manzoni, Les fiancés, 1 vol.
Le vicaire de Wakefield, 1 vol.
Rousseau, J. B., Œuvres choisies, 1 vol.
Richardet, Poêmes.
Klopstock, La Messiade, 1 vol.
Camoëns, Les Lusiades, 2 vols.
Homère, L'Iliade, 2 vols.
" L'Odyssée, 1 vol.
Gessner, Œuvres Complètes, 2 vols.
Hugo Victor, Bul Jargal, 1 vol.
" Le Rhin, 1 vol.
Cicéron, Lettres à Atticus, 4 vols.
Shakespeare, Théâtre, 17 vols.
Sterne, Vie de Tristan Shandy, 2 vols.
Lachambeaudie, Fables, 1 vol.
Young, Satires, 1 vol.
Fléchier, Oraisons funèbres, 2 vols.
Narrin, Cent fables, 1 vol.
Powell, The blain wife, 1 vol.
.... The confessions, 1 vol.
.... Poems, 1 vol.
Shiers, Beautiful star, 1 vol.
Byron, Beppo et Mazeppa, 1 vol.
Goldsmith, Essays, 9 vols.
Théâtre français, 67 vols.
Nisard, Collections des auteurs latins, 25 vols.
Sheakspeare, Œuvres complètes, 3 vols.
Malherbe, Poésies, 1 vol.
Delisle, Œuvres complètes, 1 vol.
Chateaubriand, Œuvres complètes, 4 vols.
La Harpe, Cours de littérature, 3 vols.
De Staël, Œuvres complètes, 2 vols.
Bernardin de St. Pierre, Œuvres, 2 vols.

Beaumarchais, Œuvres complètes, 1 vol.
Lamartine, Le Civilisateur, 3 vols.
“ Cours de littérature, 2 vols.
“ Jocelyn, 1 vol.
“ Voyages en Orient, 1 vol.
“ La chute d'un ange, 1 vol.
“ Méditations poétiques, 1 vol.
“ Harmonies poétiques, 1 vol.
“ Recueillements poétiques, 1 vol.
Dante, La Divine Comédie, 1 vol.
Gallais, Mœurs et caractères du 19ème siècle, 2 vols.
Ducerceau, Œuvres complètes, 2 vols.
Mirabeau, Œuvres complètes, 8 vols.
Goethe, Le Faust, 1 vol.
Marcel, Eloquence Française, 1 vol.
Guizot, Civilisation en Europe, 1 vol.
Monteil, Histoire des français, 5 vols.
Zaccome, 1 vol.
Pontmartin, Mémoires d'un notaire, 1 vol.
Musset, Alf, Comédies et Proverbes, 2 vols.
“ Poësies, 2 vols.
Ferry, Costal l'Indien, 1 vol.
Karr, A., Voyage autour de mon jardin, 1 vol.

PHILOSOPHIE.

Balmès, Le Protestantisme comparé au catholicisme, 3 vols.
Nicolas, Etudes sur le chrystianisme, 2 vols.
Nettement, Les ruines morales et intellectuelles, 1 vol.
Lacordaire, Conférences, 4 vols.
De Bonald, Œuvres complètes, 6 vols.
De Maistre, (Le comte) Œuvres complètes, 8 vols.
De Maistre, X., Œuvres complètes, 1 vols.
Balmes, Philosophie fondamentale, 3 vols.
De Genoude, La raison du Christianisme, 6 vols.
Linard, Le Génie du Catholicisme, 1 vol.
Rubichon, De l'action du clergé, 1 vol.

Porini, Défense de l'Eglise, 2 vols.
Fénélon, Œuvres philosophiques, 1 vol.
Descartes, Œuvres complètes, 1 vol.
Arnaud, Œuvres philosophiques, 1 vol.
Stewart, Elément de la philosophie, 3 vols.
Vico, La science nouvelle, 1 vol.
Leibnitz, Œuvres complètes, 2 vols.
Ballanche, Œuvres complètes, 4 vols.
Damiron, Cours de philosophie, 4 vols.
Platon, La république, 1 vol.
.... Dialogues métaphysiques, 1 vol.
Alletz, Esquisse de la souffrance morale, 2 vols.
.... Essai sur l'homme, 2 vols.
Gérard, Essai sur les vrais principes, 3 vols.
Alibert, Physiologie des Passions, 2 vols.
Montaigne, Essais, 1 vol.
Demers, Institutiones philosophicae, 1 vol.
Introduction to Theosophy, 1 vol.
Lamennais refuté par lui-même, 1 vol.
Salgues, De Paris et de la philosophie, 1 vol.
Observations philosophiques, 2 vols.
Guénée, Lettres de quelques Juifs, 4 vols.
Barruel, Les Helviennes, 4 vols.
Le connaisseur, 1 vol.
Petite bibliothèque morale et philosophique, 4 vols.
Desdouits, Les soirées de Monthéry, 1 vol.
Gérando, Du perfectionnement moral, 2 vols.
DeClaville, Traité du vrai mérite, 1 vol.
De Ségur, Pensées, maximes et réflexions, 1 vol.
Pascal, Pensées, 1 vol.
Morale de l'Empereur Marc-Aurèle, 1 vol.
Nonotte, Les philosophes des trois premiers siècles de l'Eglise, 1 vol.
Boëce, Consolations philosophiques, 1 vol.
Formey, Le philosophe chrétien, 1 vol.
Montesquieu, L'Esprit des Lois, 2 vol.

RELIGION.

Lormian, Le livre de Job, 1 vol.
Roger, La Terre Sainte, 1 vol.
De la Forest, Méthode d'Instruction, 1 vol.
Jamin, Pensées théologiques, 1 vol.
Walter, The catholic Keepsake, 1 vol.
Malou, La fausseté au protestantisme démontrée, 1 vol.
Carrières, La Sainte Bible, 6 vols.
St. François de Sales, Œuvres complètes, 5 vols.
Cardinal Litta, Lettres sur les quatres articles, 1 vol.
Tableaux des évêques constitutionels de France, 1 vol.
Bonetty, Annales de philosophie chrétienne, 50 vols.
Bossuet, Histoire des variations, 4 vols.
Ravignan, De l'existence et de l'Institut des Jésuites, 1 vol.
La Cholatais, Constitution des Jésuites, 1 vol.
Crétineau-Joly, Histoire de la Compagnie de Jésus, 6 vols.
Milner, La fin de la controverse religieuse, 1 vol.
La Gravière, Histoire abrégée de l'église, 1 vol.
Rohrbacker, Histoire universelle de l'église Catholique, 29 vols.
Fleury, Histoire ecclésiastique, 21 vols.
Natali Alexandre, Lelecta Histoire Ecclesiastical, 26 vols.
Biblia sacra, 6 vols.
Collet, Praelectiones Theological, 1 vol.
St. Ivre, Les trois filles de Job, 1 vol.
Roudon, Le règne de Dieu, 1 vol.
Ecupoli, Combat spirituel, 1 vol.
Questions sur le Catholicisme et le Protestentisme, 1 vol.
La religion est le fondement de la société, 1 vol.
Milner, Religions controversy, 1 vol.